



Communiqué de presse du groupe Socialiste et Républicain Région Midi-Pyrénées

Inauguration de la nouvelle Halle Brauhauban le 19 avril à 11h

Le 19 avril, Viviane Artigalas, Vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées, participera à l'inauguration de la nouvelle Halle Brauhauban, à Tarbes, à 11h.

« Ce bâtiment d'environ 4900 m² est un lieu emblématique de Tarbes qui a connu bien des modifications depuis sa construction en 1882. Dans un premier temps, la halle de Brauhauban a été rasée, puis rebâtit et finalement aujourd'hui elle recouvre une seconde jeunesse. La Halle Brauhauban c'est désormais un marché alimentaire avec un espace destiné à la vente de produits agricoles. Un parking de 930 places a aussi été aménagé », présente Viviane Artigalas, Vice-présidente de la Région chargée de l'enseignement secondaire et des technologies de l'information et de la communication.

La Halle Brauhauban a bénéficié d'une aide de **près de 600 000 euros** de la Région, dans le cadre du Contrat d'agglomération du Grand Tarbes. D'autres projets ont été soutenus comme l'aménagement de la zone artisanale du Parc des Pyrénées, la construction du CFA « Institut pyrénéen des métiers et services de l'environnement » ou la restructuration du Conservatoire Henri Duprac.

« Il est nécessaire de rendre nos territoires attractifs et dynamiques. La priorité donnée par la Région au développement économique et à l'emploi, la part faite aux solidarités et aux complémentarités entre territoires, sont les marqueurs de notre politique d'aménagement équilibré de l'espace midi-pyrénéen. Car ne perdons jamais de vue que Midi-Pyrénées a la particularité d'avoir une capitale très dynamique et des territoires plus en souffrance. Fort de ce constat, le Schéma régional de développement et d'aménagement du territoire (SRADDT) fédère l'ensemble de nos politiques autour d'une même volonté : permettre la complémentarité des différents bassins économiques et de vie. Ces politiques territoriales initiées par la Région en faveur des Pays, des Parcs Naturels Régionaux et des agglomérations permettent d'instaurer à l'échelle régionale une péréquation, un rééquilibrage entre les secteurs riches et les moins favorisés » souligne : Viviane Artigalas.